



Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Donat

Date du scrutin : Dimanche, 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mme Justine Savoie, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller district 1
- Poste de conseillère ou conseiller district 2
- Poste de conseillère ou conseiller district 3
- Poste de conseillère ou conseiller district 4
- Poste de conseillère ou conseiller district 5
- Poste de conseillère ou conseiller district 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou au bureau de la secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire

Vendredi, 19 septembre 2025	8h30 à 11h30	13h00 à 16h00
Lundi, 22 septembre 2025	10h à 12h00	13h30 à 16h30
Mardi, 23 septembre 2025	8h30 à 11h30	13h30 à 15h30
Jeudi, 25 septembre 2025	8h30 à 11h30	13h30 à 16h30
Vendredi, 26 septembre 2025	8h30 à 11h30	
Mardi, 30 septembre 2025		13h30 à 16h30
Mercredi, 1 octobre 2025	8h30 à 11h30	
Jeudi, 2 octobre 2025	8h30 à 11h30	13h30 à 16h30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente au plus tard le 17 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés au plus tard le 23 octobre 2025. Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez

communiquer avec la présidente afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature si la présidente d'élection n'est pas disponible : Mme Geneviève Provost.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente d'élection

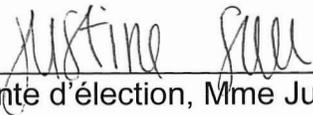
Mme Justine Savoie, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Adresse : 490, rue Principale, Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
Adresse courriel : justine.savoie@saint-donat.ca
Téléphone : 819-424-2383, Poste 284

Secrétaire d'élection

Mme Geneviève Provost, Coordonnatrice greffe et accès à l'information
Adresse : 490, rue Principale, Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
Adresse courriel : genevieve.provost@saint-donat.com
Téléphone : 819-424-2383, Poste 263

Signature

Donné à Saint-Donat le 3 septembre 2025



Présidente d'élection, Mme Justine Savoie